



Plan d'actions égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

2021-2023

Présentation du projet

Le plan d'actions sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur lequel s'est engagée l'Université de Limoges de 2021 à 2023, devait comporter **obligatoirement** des mesures d'amélioration sur

5 axes/thématiques :

- ❖ Evaluer, prévenir, et, le cas échéant, traiter des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
- ❖ Garantir l'égal accès des femmes et des hommes au corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique
- ❖ Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale
- ❖ Prévenir et traiter des discriminations, les actes de violences, de harcèlement moral et sexuel ainsi que les agissements sexistes
- ❖ Assurer une gouvernance de la politique d'égalité professionnelle



Présentation du projet

Pour y répondre, **des objectifs prioritaires** ont été fixés :

- ❖ Elaborer un plan d'actions pluriannuel dédié à l'égalité professionnelle
- ❖ Répondre à l'obligation légale de se munir d'un plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- ❖ Etre exemplaire
- ❖ Développer, fiabiliser, suivre et analyser les données genrées sur lesquelles se fonde le plan d'action

La finalité est de disposer in fine, d'une version **stabilisée** et **acceptée** par tous et toutes, d'un plan d'actions et de son mode opératoire relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

L'Université de Limoges dispose ainsi depuis 2020 d'une Commission égalité professionnelle et d'un Plan d'actions.



La gouvernance de l'égalité professionnelle à l'Université de Limoges

La **Commission égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** est depuis 2021 :

- ❖ Pilotée par la Vice-présidente RH et dialogue sociale (*Isabelle Sauviat*)
- ❖ Composée de :
 - ✓ La Présidente de l'université (*Isabelle Klock-Fontanille*)
 - ✓ De membres élus du CA , de la CFVU et de la CR (*Maryline Soubrand, Claire Demiot, Stéphanie Lhez, Marion Millot, Danielle Troutaud, Emmanuelle Nys, Laurent Berthier, David Testut, Jean-Yves Rigout*)
 - ✓ De quatre membres élus du Comité Technique d'établissement (*Béatrice Compère, Isabelle Capéran, Chloé Ouaked, Bertrand Selva*)
 - ✓ De personnels BIATSS représentant plusieurs cœurs de métiers et catégories (*Christophe Lejeune*)
 - ✓ De personnels experts de la question (*Sandra Moulay Leroux*)
 - ✓ Des membres de l'Équipe projet en qualité de membres consultatifs (*Stéphanie Coudert Cheffe de projet, Sophie Geoffre Chargée de projets Qualité, Michel Sénimon DRH, Julien Magne Service d'aide au Pilotage*)



❖ Investie des missions suivantes :

- ✓ Définir la stratégie de l'établissement et les objectifs du projet
- ✓ Actualisation du plan d'actions sur l'égalité professionnelle
- ✓ Arbitrer et valider les actions à engager
- ✓ Prioriser la mise en œuvre des actions
- ✓ Collaborer avec l'équipe projet sur les modalités de travail, les indicateurs nécessaires
- ✓ Examiner l'état d'avancement du projet : évaluation et ajustements nécessaires
- ✓ Finaliser les livrables sur proposition de l'équipe projet



Pour réaliser ces missions, **des Groupes de Travail (GT)** sont proposés en fonction de l'avancement du Plan d'actions.

Des ateliers ou groupes de travail **collaboratifs** seront déployés autant que nécessaire et permettront de développer le sentiment d'**appartenance**, de **reconnaissance** et de **motivation**.

- ✓ associer l'ensemble des acteurs concernés par le processus : volonté forte de respecter une représentativité des groupes métiers
- ✓ rapprocher et impliquer tout autant les managers que les collaborateurs opérationnels.

Un dialogue permanent avec le Comité Technique de l'établissement est également établi.

Dans le cadre du dialogue social et afin d'assurer une **co-construction** du plan d'actions Égalité, le groupe de travail du Comité Technique d'établissement, créé spécifiquement pour suivre ce projet, sera associé à chaque étape significative de son avancée.



Le orientations du Plan d'actions égalité professionnelle de l'Université de Limoges

Thématiques	Objectifs
1 Évaluation, prévention et traitement des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes	Lutter contre les discriminations
2 Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique	Intensifier les actions d'accompagnement dans l'emploi et la carrière
	Améliorer le processus de recrutement et de promotion
	Soutenir les relations et les supervisions structurées et régulières des doctorant.es/jeunes chercheur.e.s avec leur encadrant.e
3 Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle	Améliorer la qualité de vie au travail
4 Lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations	Améliorer la qualité de vie au travail
	Lutter contre les discriminations
5 Gouvernance de la politique d'égalité professionnelle	Définir une politique égalité et co-construire le plan d'actions associé
	Communiquer sur la politique et le plan d'actions égalité
	Evaluer le plan d'actions égalité





**L'égalité professionnelle
entre les femmes et les hommes,
*une ambition forte de l'Université de
Limoges***